

Pays neutres et volontaires de diverses nationalités durant la première guerre mondiale dans les collections de l'ECPAD



Référence : SPA 45 M 1054.

Offémont (Oise) : la mission diplomatique suédoise visite un arbre observatoire.

Date : novembre 1915. Photographe : Albert Moreau.

Les archives de la SPCA sur les pays neutres

Nombre de photographies : 427.

Nombre de films comportant des séquences montrant des pays neutres : 11.

De nombreux pays se déclarent neutres au début du premier conflit mondial. C'est le cas des royaumes nordiques, de l'Espagne, de la Suisse, de la Belgique, du Luxembourg, de la Hollande. D'autres se cantonnent dans une neutralité favorable à l'Entente, comme le Portugal, ou dans une situation d'attente, comme l'Italie, liée aux Empires centraux mais s'étant rapprochée de la France. Presque toutes ces nations se trouvent à plus ou moins brève échéance entraînées dans la guerre, soit parce que leur neutralité est violée par l'Allemagne (Belgique, Luxembourg, Albanie), soit parce qu'ils font l'objet de pressions de la part d'un des belligérants, voire de manipulations, comme c'est le cas pour la Grèce.

Dans les débats sur la neutralité, les questions commerciales et de transport maritime vont prendre une part prépondérante au fil des événements. En octobre 1915, les États-Unis, qui affichent alors leur neutralité, en donnent une interprétation qui distingue l'État et le citoyen : « La vente à un belligérant faite par le gouvernement des États-Unis lui-même constitue un acte contraire à la neutralité ; mais la vente à un belligérant de quelque produit des États-Unis faite par un simple particulier n'est ni illicite ni contraire à la neutralité et l'exécutif n'a pas, à l'intérieur du territoire, le pouvoir d'empêcher ou de contrôler un tel

ecpa ▶ d

acte ». La nécessité de vendre et d'exporter des pays neutres se conjugue avec le besoin de s'approvisionner des Européens en guerre.

En 1918, les pays européens demeurés neutres (royaumes nordiques, Suisse, Espagne) finissent par être étouffés par le blocus mis en place par les Occidentaux, et donc contraints de les soutenir.

Dans les fonds de l'ECPAD, la représentation des pays neutres se manifeste principalement lors de visites de délégations diplomatiques, religieuses ou militaires organisées sur le front occidental. Les participants sont invités à découvrir, et ainsi à témoigner à leur retour, de l'ampleur des destructions provoquées par la guerre. Les lieux de culte, les villages abandonnés ou les parties du front les moins dangereuses sont privilégiés dans les parcours encadrés par des personnels des états-majors de corps d'armée. Les opérateurs caméramans et photographes de la SPCA sont ainsi souvent conviés à suivre une délégation dans sa découverte de la zone du front. Au mois de novembre 1915, une mission diplomatique et culturelle suédoise, dans un premier temps de passage à Paris, visite le front de l'Oise (réf. SPA 45 M). En octobre 1916, une délégation d'académiciens espagnols effectue un parcours similaire dans la Meuse puis dans la Marne, arpentant les rues dévastées de Verdun et de Reims (réf. SPA 131 M, SPA 133 M, ou 14.18 A 2, 14.18 A 376).

La participation des pays neutres peut être également illustrée par la présence de nombreux volontaires présents en France, au sein même des rangs du régiment de marche de la Légion étrangère (RMLE, réf. SPA 3 S, SPA 5 OS, SPA 8 W), ou également dans les œuvres de bienfaisance. À Paris, un hôpital franco-brésilien et franco-chilien (réf. SPA 297 M) soigne de nombreux combattants blessés.

Il est également intéressant de noter, notamment dans les reportages traitant de l'activité maritime des ports de la façade atlantique, la présence de nombreux navires flottant sous pavillons de pays neutres et qui assurent l'acheminement des denrées et matières premières indispensables à l'effort de guerre.



Référence : D193-138.

Aisne : le général Mangin au château de Coyolles avec un général et un colonel espagnol.

Date : 1918. Photographie : Jean-Baptiste Tournassoud.